



Faire une offre de prix a une agence immobilière

Par **kenny27**, le **11/04/2015** à **19:21**

Bonjour, mon compagnon nous sommes en union libre) a visité un appartement via une agence immobilière et a signé un bon de visite. j'ai visité l'appartement avec lui. il a fait une proposition à l'agence. l'agence a accepté la proposition. Au début c'est lui qui devait financer le bien, mais finalement, après réflexion, nous avons décidé que ce serait moi. Puis je faire le financement en mon nom en utilisant l'accord de proposition qu'il a reçu? Merci de votre réponse.

Par **moisse**, le **11/04/2015** à **19:35**

Bonsoir, il n'y a aucune raison que l'agence refuse, le compromis n'est pas encore signé.